

comité parlementaire qui a été formé le fut à la demande expresse du chef de l'opposition officielle (M. Diefenbaker) à l'occasion des rencontres des cinq chefs de partis politiques de la Chambre des communes. Il n'était pas question, auparavant, de ce comité parlementaire composé de 15 membres. Or, le chef de l'opposition nous fit savoir que, sans la formation d'un comité auquel nous déférerions l'étude du choix d'un drapeau national distinctif, il n'accepterait pas de mettre fin au débat sur le drapeau. A ce moment-là, environ 65 députés conservateurs avaient déjà pris la parole à la Chambre des communes.

Advenant le cas où le premier ministre (M. Pearson) et les autres chefs de partis accepteraient la formation d'un tel comité, qui présenterait un rapport majoritaire, nous avons demandé au chef de l'opposition officielle à quelle sorte de majorité il pensait. Il répondit: Sur 15, 13 à 2. Ce n'est pas une forte majorité! C'est à peu près la totale unanimité!

Le chef de l'opposition officielle savait à l'avance que cinq de ses membres feraient partie de ce comité. Il y avait sept libéraux, un NPD, un membre du Crédit social et un du Ralliement des créditistes; total: 15. Un député libéral présidait, l'honorable député de Humber-St. George's (M. Batten) qui, lui, ne votait pas. Les autres votèrent. Après six semaines d'étude, le comité terminait ses travaux par un vote définitif dont le résultat était dix à quatre. Donc, un des conservateurs avait voté en faveur de la proposition faite dans le rapport du comité. Ce n'était pas suffisant.

Nous recommençons maintenant, après que ce rapport nous a été présenté, un marathon exactement semblable à celui qui se déroula à l'occasion du débat sur la résolution, un «parlethon» conservateur.

Monsieur l'Orateur, l'amendement revient exactement aux propos tenus par le chef de l'opposition lors de la discussion sur la résolution. Le but des conservateurs semble évident: faire perdre le temps de la Chambre pour empêcher le gouvernement d'agir, pour empêcher les mesures législatives d'être adoptées. Leur jeu est sans doute de lancer le pays dans des élections générales auxquelles ils auraient eux-mêmes de la difficulté à faire face, surtout aujourd'hui,—je parle en connaissance de cause, monsieur l'Orateur, parce que même si les conservateurs soutiennent que seule la province de Québec est prête à voter sur cette question, je dois dire que je suis allé dans l'Ouest du Canada parler aux Anglais, je suis allé à Parry-Sound, en Ontario, il n'y a pas longtemps; j'irai à Toronto jeudi prochain, à Trinity College, au Club Kiwanis, et dans l'après-midi, j'aurai une entrevue à la télévision. Monsieur l'Orateur, quoi qu'en disent les conservateurs, avec

leurs manigances organisées d'avance par le chef de l'opposition, (*applaudissements*) les Canadiens d'expression anglaise en ont soupé de ce «parlethon» canadien; ils en ont soupé de cette perte de temps!

J'entends un député m'interrompre. A l'heure actuelle, je suis prêt à aller dans son comté pour parler à n'importe quelle association. Je lui prouverai que son comté est prêt à adopter un drapeau immédiatement et sans plébiscite.

Il y a maintenant une série de nouvelles «bourrées», depuis quelques jours, comme on nous a «bourrés» depuis le mois de juin dernier en disant: «Le public réclame un plébiscite».

En 1963, les députés conservateurs de la province de Québec disaient: «Nous favorisons l'adoption immédiate d'un emblème national distinctif». Les libéraux disaient la même chose à travers tout le Canada, et c'était dans leur programme électoral. C'était dans le nôtre également. Personnellement, j'ai été élu par une majorité de 12,000 voix, en ayant dans mon programme la question d'un drapeau national distinctif. Les libéraux ont obtenu le plus grand nombre de sièges au Canada. Les conservateurs ont suivi.

Les membres du Nouveau parti démocratique se sont également prononcés, à l'occasion d'élections, en faveur d'un drapeau canadien distinctif. Mais cette majorité, cela ne compte pas pour le chef de l'opposition, qui est certainement chatouilleux lorsqu'il s'agit de parler, par exemple, d'unanimité au sujet de la limitation des débats sur une question comme celle-ci, qui dure depuis des mois et des mois.

Monsieur l'Orateur, nous avons été élus et le peuple qui nous a élus nous a fait confiance pour adopter un drapeau national distinctif ici, à la Chambre des communes.

Aujourd'hui, les conservateurs, pour jouer à la petite politique, réclament à grands cris un plébiscite national. Ils veulent demander aux gens qui nous ont fait confiance pour choisir le drapeau qu'ils désiraient, de voter sur cette question.

J'ai dit, en plusieurs occasions, que peu m'importait le motif du drapeau. Ma préférence personnelle est claire: c'est le drapeau qui a été lancé à travers tout le Canada par les *Native Sons of Canada*, d'une part et par certains Canadiens français de la province de Québec, c'est-à-dire le drapeau en diagonale, une partie blanche et une rouge, avec une feuille d'érable verte.

Seulement je ne m'oppose pas à l'adoption d'un autre motif de drapeau en tant qu'il soit canadien, en tant qu'il comporte un symbole canadien.

J'entendais tout à l'heure l'honorable député de Victoria-Carleton dire qu'il représentait une population respectant la «British